



NOTE TECHNIQUE

-

MISE A JOUR DU PROGRAMME D'ÉQUIPEMENT POUR LES ZONES À BÂTIR



BTI SA / Ingénieurs civils SIA
Rue du Village 16 / 1908 Riddes
+41 27 564 38 05 / info@bti-sa.ch
www.bti-sa.ch

RIDDES, DECEMBRE 2025

Production du document

Nom	Note technique - Mise à jour du programme d'équipement pour les zones à bâtir
Dossier	6139-00 / étape 40
Client	Commune de Riddes
Version	1.0
Date réalisation	22.12.2025
Bureau responsable	BTI SA
Auteur (s)	Diego Iglesias
Contrôle	Diego Iglesias
Collaboration	-
Distribution	Commune de Riddes – M. Didier Morard Bureau bisa – Mme Valérie Andreetta

Révisions du document de base

Version	Date	Révisions	Distribution
-	-	-	-

Table des matières

1. Introduction	4
2. Données de base.....	4
3. Aperçu de l'état d'équipement.....	4
4. Programme d'équipement	5
5. Conclusion	6

1. Introduction

Le bureau d'ingénieurs Geo2rives SA a été mandaté par la Municipalité de Riddes à fin avril 2019 pour élaborer le programme d'équipement des zones à bâtir. Celui-ci a fait l'objet d'une décision communale, publiée au Bulletin officiel du 5 juin 2020.

Depuis lors, le projet de plan d'affectation des zones (PAZ) a évolué. Dans cette perspective, la Commune de Riddes a mandaté les bureaux Geo2rives SA et BTI SA afin de mettre à jour le programme d'équipement, en vue de la mise à l'enquête du PAZ des zones à bâtir.

Le présent dossier comprend la présente note technique, les plans de synthèse et de secteur (plaine et Tzoumaz), ainsi que les tableaux de calcul des coûts et de planification des investissements (« Calcul du coût de l'équipement – Méthode par éléments » et « Programme d'équipement : investissements et échéancier »).

2. Données de base

Dans le cadre de la présente mise à jour, les données de base suivantes ont été utilisées :

- Cadastre et natures selon la Mensuration Officielle du 11.12.2024, transmis par le bureau Geo2rives SA ;
- Données du cadastre souterrain, transmis par le bureau Geo2rives SA le 11.12.2024 ;
- Projet des périmètres des zones à bâtir (version transmise le 04.09.2025) par le bureau bisa SA ;
- Périmètre de la zone forêt, transmise par le bureau bisa SA en date du 02.10.2025 ;
- Dernière version du plan général d'évacuation des eaux (en attente d'homologation par le Service de l'Environnement), datant de décembre 2025 ;
- Etude réalisée par le bureau Ribl concernant l'alimentation en eau potable communale, datant du 28.05.2018.

3. Aperçu de l'état d'équipement

Le lien avec la base de données de l'ancien programme d'équipement n'étant plus fonctionnel (évolution de la structure de la base de données de la MO), des superpositions manuelles ont été réalisées pour récupérer et mettre à jour les couches nécessaires (cadastre souterrain, MO, etc.).

Lors de cette nouvelle analyse, il nous a été demandé de considérer les hypothèses suivantes afin de réévaluer l'aperçu de l'état d'équipement :

- Le principe des zones tampon de 100 m (parcelles réputées équipées dans ce périmètre) est maintenu ;
- Les successions de parcelles d'un même propriétaire sont considérées comme une unité : si une parcelle de l'unité est considérée équipée, il est admis que toutes les parcelles de l'unité le sont ;
- Les routes bourgeoises et les accès privés sont pris en compte dans l'équipement en accès ;
- Toutes les parcelles bâties sont considérées comme équipées en EU et EPot ;
- Une parcelle non bâtie et non équipée en EU et/ou EPot, mais entourée de parcelles équipées, est considérée comme équipée (raccordement présumé aux infrastructures voisines).
- Toute la Commune est considérée comme équipée en électricité.

Toutes ces hypothèses ont été entérinées en séance du 15.07.2025, tenue à la commune de Riddes en présence de Mme Christel Duc (Présidente de la Commune), M. Didier Morard (Chef du Service Technique), Mme Romaine Savioz (Cheffe du Service des Constructions et Aménagement du Territoire), Mme Valérie Andreetta (collaboratrice du bureau bisa SA en charge de l'élaboration du nouveau PAZ) et moi-même (en charge de la mise à jour du programme d'équipement).

L'aperçu de l'état de l'état d'équipement résultant de l'analyse effectuée peut être consultée en annexe dans les plans « Synthèse de l'état de l'équipement » tant pour la Tzoumaz, que pour le village de Riddes.

4. Programme d'équipement

Pour donner suite à l'analyse effectuée au chapitre précédent, des avant-projets sommaires ont été réalisés pour équiper les secteurs jugés déficitaires. Ces études préliminaires se sont principalement basées sur les plans directeurs de référence.

La localisation des secteurs déficitaires ainsi que des réseaux projetés peuvent être consultés dans les plans annexés suivants : « Plan de secteur en plaine » et « Plan de secteur et réseaux projetés à la Tzoumaz ».

Des chiffrages sommaires au stade d'étude préliminaire ont également été effectués. Ces derniers peuvent être consultés en annexe du présent rapport. Le tableau « Calcul du coût de l'équipement – Méthode par éléments » détaille les chiffrages réalisés, tandis que le tableau « Programme d'équipement : investissements et échéancier » propose une répartition des investissements dans le temps.

Le programme d'équipement a été fixé en prenant en compte le choix des Autorités, les priorités fixées ainsi que le budget d'investissement.

5. Conclusion

La présente note technique formalise la mise à jour du programme d'équipement des zones à bâtir de la Commune de Riddes, en cohérence avec le projet de PAZ en vue de sa mise à l'enquête publique. Elle s'appuie sur des données de base actualisées et sur des hypothèses de travail validées en séance du 15.07.2025.

L'état d'équipement a été réévalué et est présenté dans les plans annexés. Sur cette base, des avant-projets sommaires ont été établis pour les secteurs déficitaires, avec des chiffrages et un échéancier d'investissements également joints en annexe. Le programme retenu tient compte des priorités des Autorités et du budget d'investissement communal.

Cette mise à jour constitue une base technique pour la suite de la procédure et pourra être affinée lors des prochaines étapes selon l'évolution du dossier.

Riddes, le 22 décembre 2025

BTI SA

Diego Iglesias

Synthèse de l'état de l'équipement en plaine
Etat en 2025

Situation 1:5'000

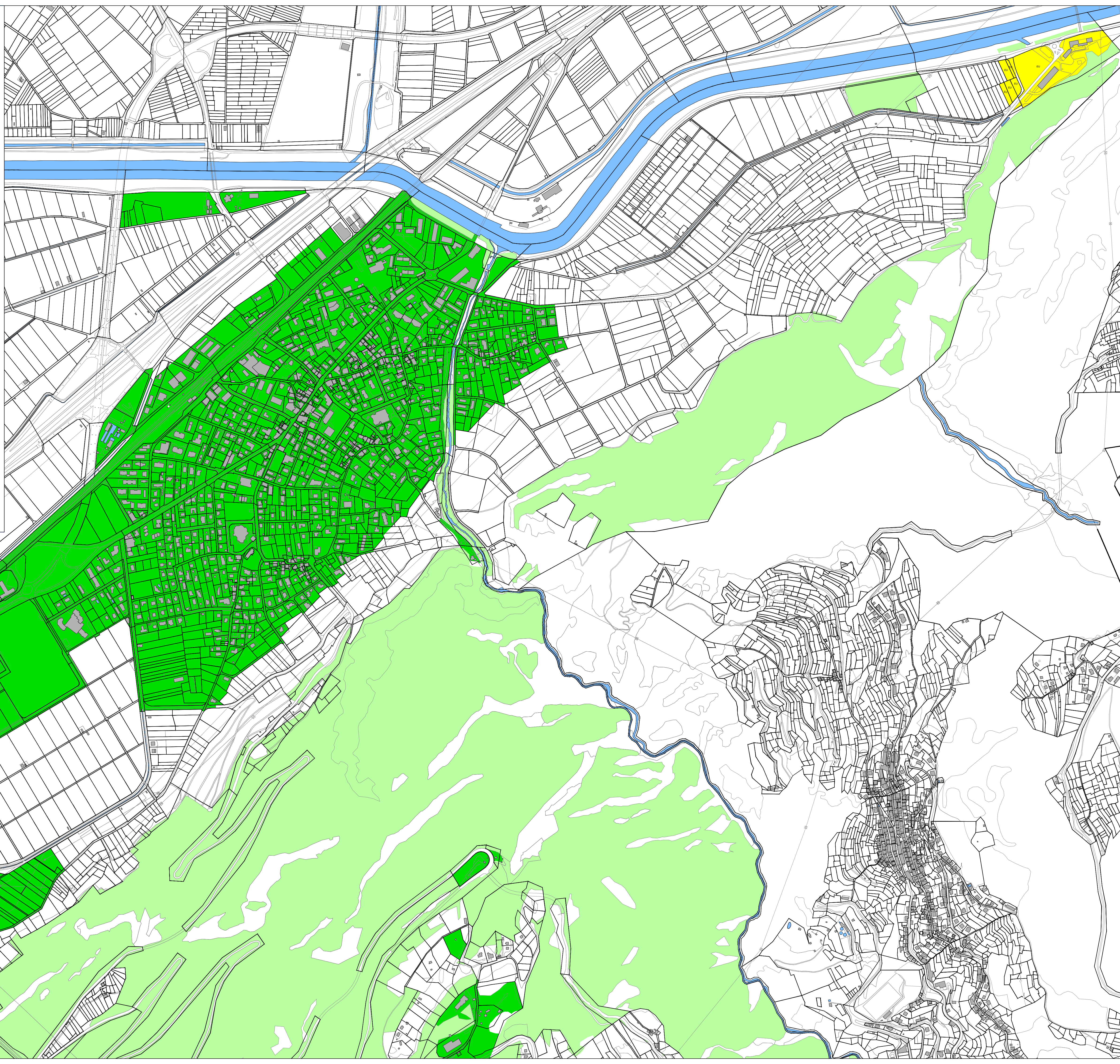
Légende

- Parcelle (MO)
- Bâtiments (MO)
- Forêts denses (MO)
- Bassins, eaux stagnantes et cours d'eau (MO)
- Objets divers et autres couvertures du sol (MO)
- Etat de l'équipement : 4 services à moins de 100m
- Etat de l'équipement : 3 services à moins de 100m

* A = accès, EP = eau potable, EC = eaux claires, EU = eaux usées
(si le service concerné est à plus de 100m)

(MO) = Selon la Mensuration Officielle

Riddes, décembre 2025



Synthèse de l'état de l'équipement la Tzoumaz
Etat en 2025

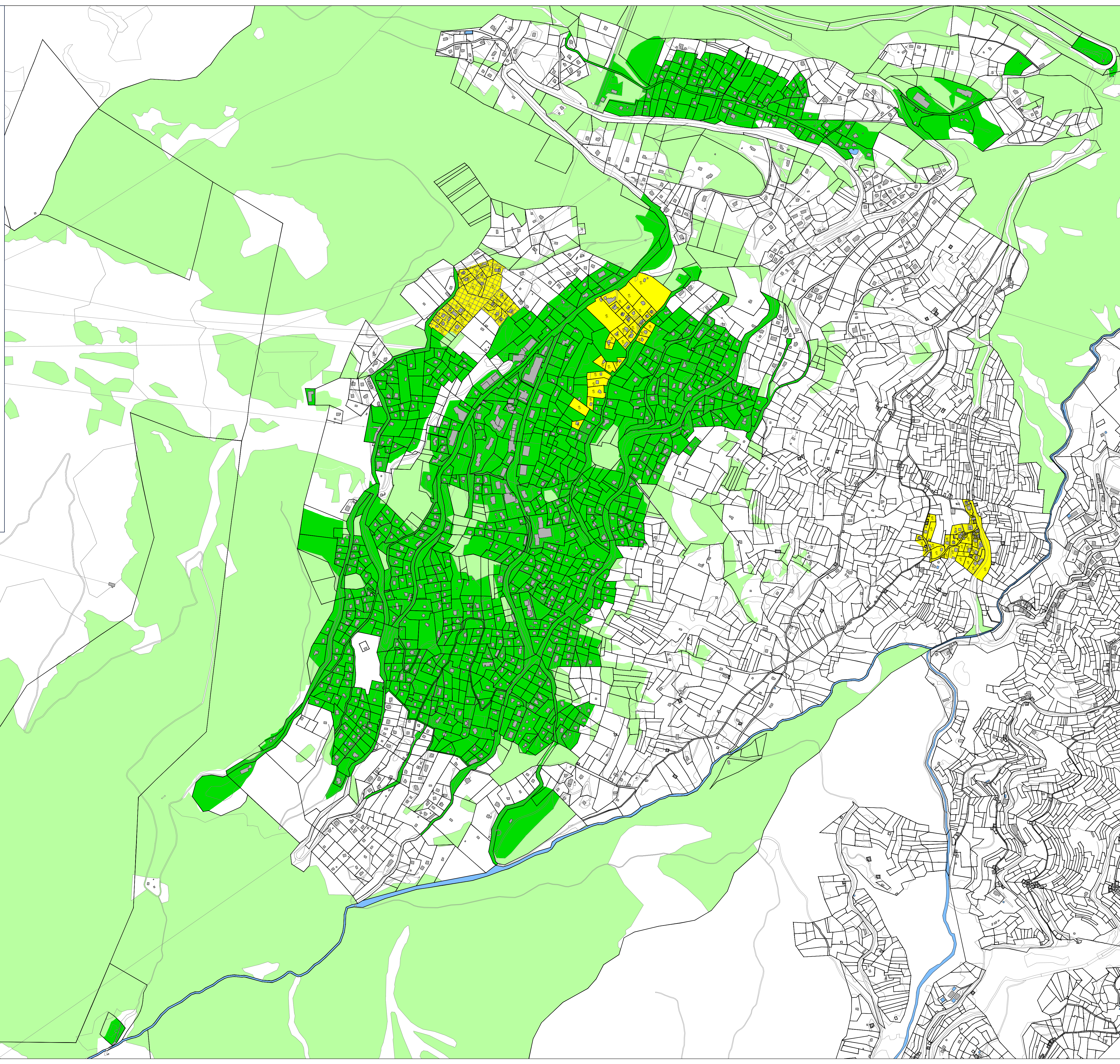
Situation 1:5'000

Légende

- Parcelle (MO)
 - Bâtiments (MO)
 - Forêts denses (MO)
 - Bassins, eaux stagnantes et cours d'eau (MO)
 - Objets divers et autres couvertures du sol (MO)
 - Programme d'équipement : 2ème étape
 - Etat de l'équipement : 4 services à moins de 100m
 - Etat de l'équipement : 3 services à moins de 100m
- * A = accès, EP = eau potable, EC = eaux claires, EU = eaux usées
(si le service concerné est à plus de 100m)

(MO) = Selon la Mensuration Officielle

Riddes, décembre 2025



Programme d'équipement
Plan de secteur en plaine

Situation 1:5'000

Légende

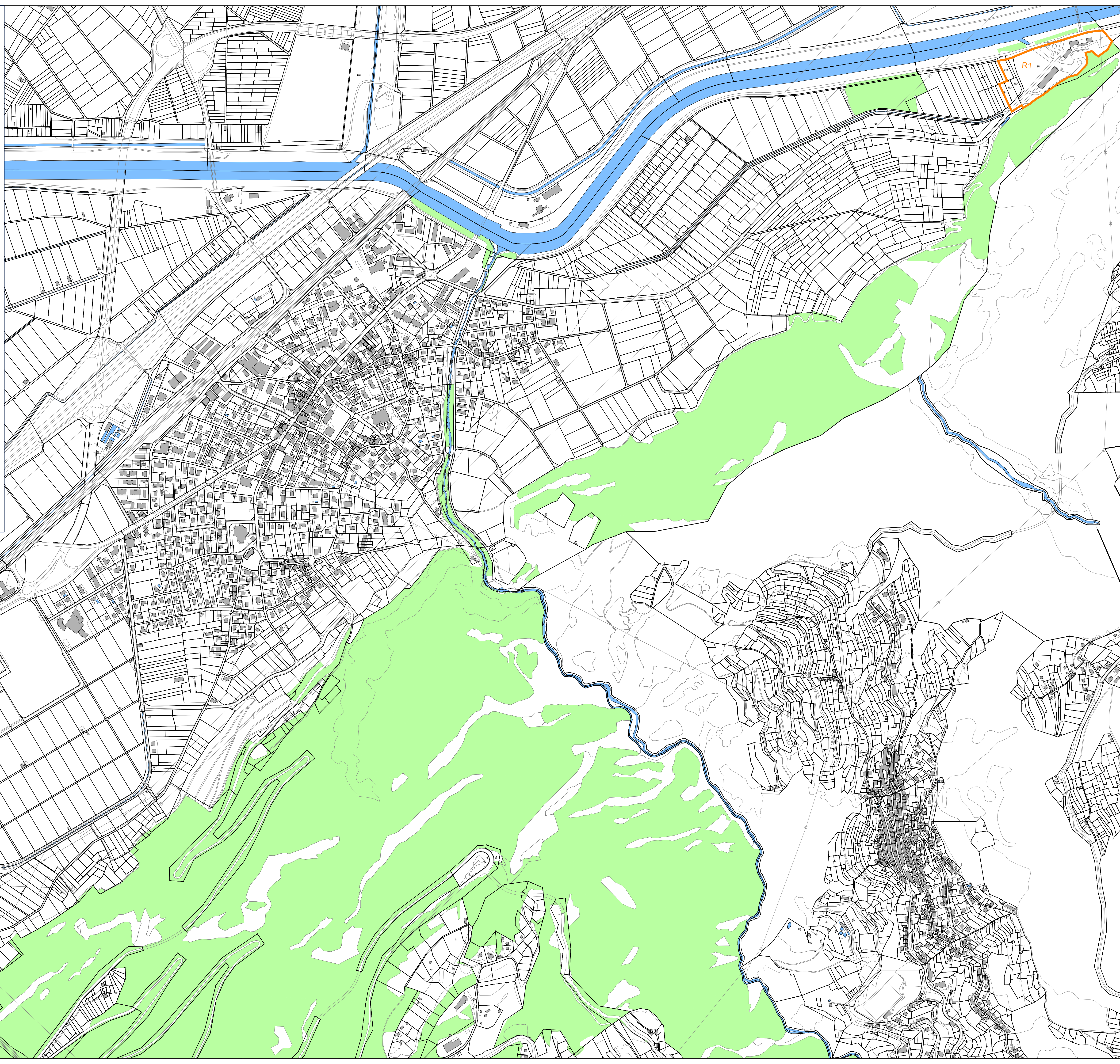
- Bâtiments (MO)
- Forêts denses (MO)
- Bassins, eaux stagnantes et cours d'eau (MO)
- Autres couvertures du sol

R1 Secteur

A = accès, EP = eau potable, EC = eaux claires, EU = eaux usées (si le service concerné est à plus de 100m)

(MO) = Selon la Mensuration Officielle

Riddes, décembre 2025



Programme d'équipement
Plan de secteur et réseaux projetés à La Tzoumaz

Situation 1:5'000

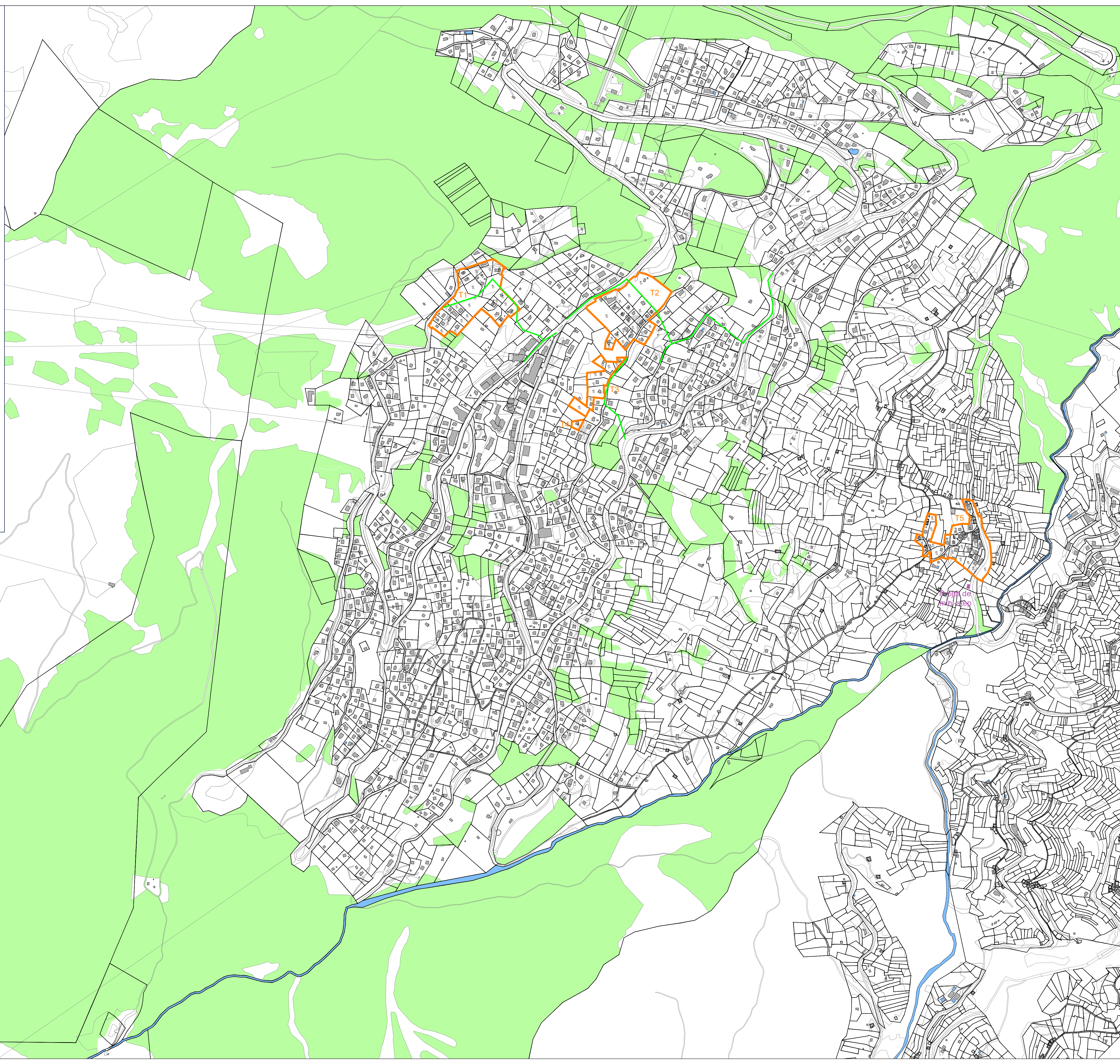
Légende

- Bâtiments (MO)
- Forêts denses (MO)
- Bassins, eaux stagnantes et cours d'eau (MO)
- Autres couvertures du sol
- T1 Secteur
- Conduites d'eaux claires projetées
- Mini-step projetée

A = accès, EP = eau potable, EC = eaux claires, EU = eaux usées (si le service concerné est à plus de 100m)

(MO) = Selon la Mensuration Officielle

Riddes, décembre 2025



Calcul du coût de l'équipement - Méthode par éléments

Secteur	Unité	Quantité	Prix unitaire en (CHF)	Coût (CHF)					Commentaire
				Installation technique	Construction	Planification	Acquisition foncière / Inscription de servitude	Total	
Evacuation des eaux pluviales									
T1 : Les Portes	m	533	591	-	250'000.00	35'000.00	30'000.00	315'000.00	Chiffrage présenté à titre indicatif, car ce périmètre se trouve en 2ème étape d'équipement.
T2 : ancienne RC - la Tzoumaz - Les Crus	m	1'018	806	-	700'000.00	95'000.00	25'000.00	820'000.00	Hypothèse : établissement d'une servitude de passage de conduite à 60.-/m2
T3-T4 : La Tzoumaz - Larzine	m	269	595	-	130'000.00	20'000.00	10'000.00	160'000.00	Hypothèse : établissement d'une servitude de passage de conduite à 60.-/m2
Pas de bassin de rétention à prévoir à l'état actuel selon les conclusions du PGEE.									
Evacuation des eaux usées									
T5 : Mini-step d'Auddes	pièce	1	230'000	150'000.00	50'000.00	30'000.00	-	230'000.00	Chiffrage fourni par le Service Technique de la Commune.
R1 : La Peutau (Bieudron)	-	-	-	-	-	-	-	-	S'agissant d'une zone de constructions et d'installations publiques, aucun projet d'équipement n'est prévu pour ce secteur.
Total TTC				150'000	880'000	145'000	35'000	1'210'000	Montants totaux pour le présent programme d'équipement sans la secteur T1 se trouvant en 2ème étape d'équipement.

Programme d'équipement : investissements et échéancier

	N° du secteur	Priorité	Méthode utilisée pour le chiffrage	Commentaire	Année / Investissement en milliers de francs															Deuxième étape d'équipement	
					2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040		
					5 ans					10 ans					15 ans						
T1 : Les Portes	T1	-	B	Chiffrage présenté à titre indicatif, car ce périmètre se trouve en 2ème étape d'équipement.																315'000.00	
T2 : ancienne RC - la Tzoumaz - Les Crus	T2	1	B			25	50	250	250	245											
T3-T4 : La Tzoumaz - Larzine	T3-T4	3	B											20	140						
T5 : Mini-step d'Auddes	T5	2	B								30	100	100								
R1 : La Peutau (Bieudron)	R1	-	-	S'agissant d'une zone de constructions et d'installations publiques, aucun projet d'équipement n'est prévu pour ce secteur.																	
Total						25	50	250	250	245	30	100	100	20	140						